
Maison Des Lycéens

Madame, Monsieur,

Nous avons dans l'établissement une **MDL (Maison des Lycéens)** qui propose aux élèves des activités pour faire vivre le lycée (animations, clubs, sorties, etc...). La MDL est une association gérée par les élèves qui sont accompagnés par un adulte référent. Elle a pour but de faire vivre les projets des élèves et a une visée éducative en les conduisant vers une autonomie dans la démarche de projet.

Par exemple les années passées, nous avons organisé une journée Sidaction, des journées à thèmes, une journée vente de roses pour la St Valentin, plusieurs sorties culturelles ou de loisirs, ateliers artistiques proposés par élèves et l'organisation du bal des Terminales en fin d'année.

Afin de pouvoir financer ces activités, les cotisations des familles nous sont précieuses. L'association permet vraiment de proposer des activités qui participent à la vie lycéenne et à la cohésion des élèves ainsi qu'à la bonne ambiance au sein de l'établissement.

La cotisation à la MDL est libre et non obligatoire. Elle se fait de préférence par chèque à l'ordre de la « MDL du lycée Jacques Prévert » avec indiqué au dos Nom Prénom et classe pour l'année 2025-2026 de votre enfant ou par espèces dans une enveloppe sur laquelle vous voudrez bien indiquer les mêmes éléments ainsi que le montant de la cotisation. Si votre enfant souhaite participer aux activités ou être membre du bureau il doit être adhérent.

La MDL du Lycée Jacques Prévert vous remercie pour votre générosité.



NOM : _____

Prénom : _____

Classe en 2025-2026 : _____

Souhaite adhérer à la MDL

montant :

Chèque :

Espèces :

Signature des responsables :

Signature de l'élève :